RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département de l'Ain

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRE VALSERHÔNE

35 rue de la Poste – Châtillon en Michaille - 01200 VALSERHONE
☎ : 04 50 48 19 78 - Courriel : info@terrevalserhone.fr

Délibération n°26-DC164

Conseil Communautaire du 15 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le quinze octobre, le Conseil communautaire, légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, salle des fêtes de Billiat, sous l'autorité de Monsieur Florian MOINE, Président.

Présents :
BILLIAT : Jean-Marc BEAUQUIS - Antonio MUNOZ
CHAMPFROMIER : Jacques VIALON
CHANAY : Elisabeth JEAMBENOIT
CONFORT : Anthony ROCHETTE – Bernard BOURNONVILLE
GIRON : Florian MOINE
INJOUX-GENISSIAT : Denis MOSSAZ - Joël PRUDHOMME – Valérie BLANC - Sophie SELLIER
MONTANGES : Christophe MARQUET
PLAGNE : Philippe DINOCHEAU
SAINT-GERMAIN-DE-JOUX : Benjamin BERTRAND – Sandrine LASNET
SURJOUX - LHOPITAL : Bruno CONSANI
VALSERHÔNE : Anne-Laure OLLIET – Alain DE BARROS - Jean-Noël PITON - Gauthier LE GRAND - Françoise DA SILVA – Christophe CROS - Clémence ILMAN - Maryline SEPREZ - Sead KONJEVIC - Sabrina MAKHLOUFI – Nicolas JACOUP - Gautier PRÉAUX - Isabelle DE OLIVEIRA - Michaël DE SA - Anne-Marie RAMEL - Patrick PERREARD
VILLES : Guy SUSINI

Absents : Marie PFISTER

Pouvoirs : Gilles FAVRE à Jacques VIALON – Maxence FERTE à Elisabeth JEAMBENOIT - Faïza BENSEFIA à Sabrina MAKHLOUFI

Présents : 33
Pouvoirs : 3
Votants : 36

Date de la convocation : 08 octobre 2026

Secrétaire de séance : Alain DE BARROS

Nature de l'acte : *4. Fonction publique – 4.1 Personnels titulaires et stagiaires de la fonction publique*

Objet : Création d'un emploi de chargé(e) d'accueil et du secrétariat général

Monsieur le Vice-Président délégué, Alain DE BARROS, rappelle que, dans sa séance du 25 juin dernier, le Conseil communautaire avait créé un emploi de collaborateur de cabinet. La nouvelle présidence ne souhaitant pas être assistée d'un collaborateur de cabinet, et afin de répondre aux besoins de la Communauté de communes en matière d'accueil et de secrétariat général, il est proposé de remplacer l'emploi de collaborateur de cabinet par un poste de chargé(e) d'accueil et du secrétariat général de TVI. Ses missions seraient notamment les suivantes :

- Missions d'accueil de Terre Valserhône l'Interco en assurant notamment l'accueil physique et téléphonique, et la gestion de la boîte mail générique ;
- Missions de secrétariat général avec une assistance à la direction générale, la gestion du courrier, du circuit des parapheurs, de la logistique de l'administration générale (fournitures administratives, contrats liés aux courriers, établissement des engagements, validation des factures correspondant aux missions mises en œuvre, ...), gestion des archives de TVI ;
- Missions d'assistance de la Présidence (gestion et coordination des agendas du président et des vice-présidents, planification de leurs réunions, préparation de leurs rendez-vous, réunions et déplacements, gestion de l'agenda partagé ...).

Il est proposé de créer cet emploi permanent, à temps complet, dans le cadre des emplois des adjoints administratifs, catégorie C.

Conformément à l'article L.2 du Code général de la fonction publique, les emplois permanents des collectivités et établissements sont occupés par des fonctionnaires. Toutefois, dans l'hypothèse d'un recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions proposées pourront être exercées par un contractuel sur le fondement et dans les conditions fixées :

- A l'article L. 332-14 du Code général de la fonction publique. Cette disposition permet de recruter un agent contractuel de droit public pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat est alors conclu pour une durée déterminée d'une durée d'un an. Il pourra être prolongé, dans la limite d'une durée totale de deux ans, lorsque la procédure de recrutement d'un fonctionnaire n'aura pu aboutir au terme de la première année.
- A l'article L. 332-8 2° du Code général de la fonction publique. Cette disposition permet le recrutement d'un agent contractuel de droit public, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté Le contrat sera alors conclu pour une durée déterminée d'une durée maximale de trois ans. Il pourra être prolongé, par reconduction expresse, dans la limite d'une durée maximale de six ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat de l'agent pourra être reconduit que par décision expresse et pour une durée indéterminée.
 L'agent devra donc justifier de formations en adéquation avec les prérequis du poste et le profil dans le domaine de compétence et sa rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

Il invite en conséquence les conseillers communautaires à bien vouloir se prononcer.

Le Conseil communautaire,

Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président délégué,

VU le code général de la fonction publique territorial et notamment son article L. 313-1 ;

VU la délibération n°26-DC122 du Conseil communautaire, en date du 25 juin 2026, créant un emploi de collaborateur de cabinet ;

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DÉCIDE

- **DE CREER** un emploi permanent, à temps complet, de chargé(e) de l'accueil de TVI et du secrétariat général, aux grades du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux, catégorie C. Le grade sera précisé dans les actes de recrutement au vu du profil du candidat retenu. Cet emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté dans les conditions susmentionnées.

- **DE SUPPRIMER** l'emploi de collaborateur de cabinet créé par délibération n° 26-DC122 du Conseil communautaire, en date du 25 juin 2026.

- **DE MODIFIER** le tableau des effectifs, en annexe de la présente délibération, en conséquence.

- **DE PRECISER** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget général.

- **DE CHARGER** le Président ou le Vice-Président délégué à prendre tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susvisés.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Le Président de la Communauté de Communes Terre Valserhône certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Sous-Préfecture de Nantua, le : 20 OCT. 2026
Publié le : 20 OCT. 2026
La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon 184, rue Duguesclin – 69003 LYON ou www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le secrétaire de séance,
Alain DE BARROS

Le Président,
Florian MOINE

EMPLOIS PERMANENTS ANNEXE DELIBERATIONS 15/10/2026									
Filière	**Pole**	**Service**	**Statuts**	**Catégorie**	**Grade**	**TC/TNC**	**Emplois découlant des compétences**	**Poste budgeté**	**Poste pourvu**
Emploi fonctionnel		Direction générale	Fonctionnaire	A	Attaché principal	TC	Directeur Général des Services	1	1
Administratif	Pole développement territorial et stratégie financière		Contractuel	A	Attaché territorial	TC	Directeur Développement territorial et stratégie financière	1	1
Administrative		Communication	Fonctionnaire	C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TC	Chargé(e) de communication	1	1
Technique		Système d'information		B	Technicien territorial	TC	Chargé(e) du système d'information	1	
Administratif				C	Adjoint administratifs territoriaux	TC	Chargé(e) d'accueil et du secrétariat général de TVI	1	
Administrative	Pole Seniors santé		Fonctionnaire	A	Attaché territorial	TC	Responsable du CLIC et coordination CLS	1	1
Administrative	Pole Seniors santé		Fonctionnaire	C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TC	Assistant de coordination de l'espace Séniors et Santé – CLIC	1	1
Administrative	Pole Seniors santé		Contractuel	B	Rédacteur territorial	TC	Chargé(e) coordination - service Séniors et Santé CLIC	1	1
Police municipale		Police intercommunale	Fonctionnaire	B	Chef de service principal de 1ère classe	TC	Chef de service de police municipale intercommunale	1	1
Police municipale		Police intercommunale	Fonctionnaire	C	Brigadier-chef principal	TC	Chef de brigade	1	1
Police municipale		Police intercommunale	Fonctionnaire	C	Brigadier-chef principal	TC	Chef de brigade	1	1
Police municipale		Police intercommunale	Fonctionnaire	C	Brigadier-chef principal	TC	Agent de PMI	1	
Police municipale		Police intercommunale	Fonctionnaire	C	Brigadier-chef principal	TC	Agent de PMI	1	1
Police municipale		Police intercommunale	Fonctionnaire	C	Gardien-brigadier	TC	Agent de PMI	1	
Police municipale		Police intercommunale	Fonctionnaire	C	Gardien-brigadier	TC	Agent de PMI	1	1
Police municipale		Police intercommunale	Fonctionnaire	C	Gardien-brigadier	TC	Agent de PMI	1	
Police municipale		Police intercommunale	Fonctionnaire	C	Brigadier-chef principal	TC	Agent de PMI	1	1
Administrative		Police intercommunale	Fonctionnaire	C	Adjoint administratif	TC	Assistant direction du service de la police municipale intercommunale	1	
Cadres	Régie des eaux		Contractuel	A	Ingénieur principal	TC	Directeur de la Régie des eaux	1	1
Employés	Régie des eaux		Contractuel droit privé			TC	Assistante de gestion financière	1	1
Cadres	Régie des eaux	Service Etudes, Travaux et Conformité	Contractuel droit privé			TC	Responsable des études travaux et conformité	1	1
Techniciens	Régie des eaux	Service Etudes, Travaux et Conformité	Contractuel droit privé			TC	Technicien contrôle de conformité	1	1
Agent de maîtrise responsable d'équipe	Régie des eaux	Service administratif	Contractuel droit privé			TC	Responsable administratif	1	1
Employés	Régie des eaux	Service administratif	Contractuel droit privé			TC	Chargé(e) de la gestion clientèle et du secrétariat général	1	1
Employés	Régie des eaux	Service administratif	Contractuel droit privé			TC	Chargé(e) de la gestion administrative et facturation	1	1
Employés	Régie des eaux	Service administratif	Contractuel droit privé			TC	Chargé(e) de la gestion administrative et facturation	1	1
Agent de maîtrise responsable d'équipe	Régie des eaux	Service exploitation eau et assainissement	Contractuel droit privé			TC	Responsable exploitation	1	1
Techniciens	Régie des eaux	Service exploitation eau et assainissement	Contractuel droit privé			TC	Technicien eau et assainissement spécialité SIG	1	
Techniciens	Régie des eaux	Service exploitation eau et assainissement	Contractuel droit privé			TC	Agent d'exploitation eau et assainissement	1	1
Techniciens	Régie des eaux	Service exploitation eau et assainissement	Contractuel droit privé			TC	Agent d'exploitation eau et assainissement	1	1
Techniciens	Régie des eaux	Service exploitation eau et assainissement	Contractuel droit privé			TC	Agent d'exploitation eau et assainissement	1	1
Techniciens	Régie des eaux	Service exploitation eau et assainissement	Contractuel droit privé			TC	Agent d'exploitation eau et assainissement	1	1
Techniciens	Régie des eaux	Service exploitation eau et assainissement	Contractuel droit privé			TC	Agent d'exploitation eau et assainissement	1	1
Agent de maîtrise responsable d'équipe	Régie des eaux	Service exploitation eau et assainissement	Contractuel droit privé			TC	Chef d'équipe technique	1	1
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Service Finances	Fonctionnaire	B	Rédacteur principal de 2ème classe	TC	Responsable du service Finances	1	1
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Service Finances	Contractuel	C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TC	Gestionnaire comptable	1	1
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Service Finances	Fonctionnaire	C	Adjoint administratif principal 2ème classe	TC	Gestionnaire comptable	1	
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Service Finances	Contractuel	C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TC	Gestionnaire comptable	1	1
Administrative	Pole RH - affaires juridiques		Fonctionnaire	A	Attaché principal	TC	Responsable RH et affaires juridiques	1	1
Administrative	Pole RH - affaires juridiques	Service des affaires juridiques	Fonctionnaire	B	Rédacteur principal 1ère classe	TC	Chargé(e) des affaires juridiques	1	1
Administrative	Pole RH - affaires juridiques	Service RH	Contractuel	B	Rédacteur territorial	TC	Gestionnaire RH	1	1
Administrative	Pole RH - affaires juridiques	Service RH	Contractuel	B	Rédacteur territorial	TC	Gestionnaire RH	1	1
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Service planification et aménagement du territoire	Contractuel	A	Attaché territorial	TC	Responsable du service planification et aménagement du territoire	1	1

Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Service planification et aménagement du territoire		A	Attaché territorial	TC	Responsable service ADS	1	1
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Service planification et aménagement du territoire	Contractuel	B	Rédacteur territorial	TC	Instructeur ADS	1	1
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Service planification et aménagement du territoire	Fonctionnaire	B	Rédacteur principal de 1ère classe	TC	Instructeur ADS	1	1
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Service planification et aménagement du territoire	Fonctionnaire	C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TC	Instructeur ADS	1	1
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Service planification et aménagement du territoire	Contractuel	C	Adjoint administratif	TC	Assistant administratif	1	1
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Planification - transfrontalier	Fonctionnaire	C	Adjoint administratif principal de 2ème classe	TC	Assistant de Direction - Chargé de mission Aménagement du territoire	1	
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Economie	Contractuel	A	Attaché territorial	TC	Chargé(e) de mission développement économique	1	1
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Environnement	Contractuel	A	Attaché territorial	TC	Chargé(e) mission PCAET	1	
Administrative	Pole MEEF		Fonctionnaire	A	Attaché territorial	TC	Responsable de la MEEF	1	1
Administrative	Pole MEEF		Contractuel	C	Adjoint administratif	TC	Conseillère France Service	1	
	Pole MEEF		Contractuel	C	Adjoint administratif	TC	Conseillère France Service	1	1
Administrative	Pole MEEF		Contractuel	A	Attaché territorial	TC	Chargé(e) de mission Emploi, formation, orientation	1	1
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Tourisme - OT	Contractuel	A	Attaché territorial	TC	Directeur de l'OT	1	1
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Tourisme - OT	Contractuel	B	Rédacteur territorial	TC	Responsable administrative	1	1
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Tourisme - OT	Fonctionnaire	C	Adjoint administratrif principal de 2ème classe	TC	Chargé(e) développement touristique	1	1
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Tourisme - OT	Contractuel	C	Adjoint administratrif principal de 1ère classe	TC	Chargé(e) développement touristique	1	1
Administrative		Dinoplagne	Contractuel	B	Rédacteur territorial	TC	Responsable du site de Dinoplagne	1	1
Technique		Dinoplagne	Fonctionnaire	C	Adjoint technique territorial	TC	Agent polyvalent	1	1
Technique	Pole développement territorial et stratégie financière	Services Techniques	Contractuel	A	Ingénieur territorial	TC	Responsable ST	1	1
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Services Techniques	Fonctionnaire	C	Adjoint administratif territorial	TC	Chargé(e) gestion administrative	1	1
Animation		Service Déchets	Fonctionnaire	C	Adjoint territorial d'animation	TC	Chargé(e) de mission prévention des dechets	1	1
Administrative		Service Déchets	Fonctionnaire	C	Adjoint administratif territorial	TC	Coordinatrice administrative et fonctionnelle du service déchets	1	1
Technique		Service Déchets	Fonctionnaire	C	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	TC	Gardien de déchèterie	1	1
Technique		Service Déchets et Services Techniques	Fonctionnaire	C	Adjoint technique territorial	TC	Gardien de déchèterie et agent ST	1	1
Technique		Services Déchets	Fonctionnaire	C	Agent de maîtrise	TC	Agent de collecte	1	
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Service planification et aménagement du territoire	Fonctionnaire	B	Rédacteur territorial	TC	Chargé(e) de missions planification territoriale et mobilités	1	1
Technique	Pole développement territorial et stratégie financière	Services Techniques	Fonctionnaire	C	Agent de maîtrise	TC	Gestionnaire du patrimoine et du parc automobile de TVI	1	

EMPLOIS NON PERMANENTS

Filière	Pole territoire	**Service**	**Statuts**	**Catégorie**	**Grade**	**TC/TNC**	**Emplois découlant des compétences**	**Poste budgeté**	**Poste pourvu**

Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Habitat	Contractuel	A	Attaché territorial	TC	Chargé Petites Villes de Demain / Habitat	1	1
Administrative	Pole RH - affaires juridiques	Service RH	Contractuel	B	Rédacteur territorial	TC	Gestionnaire RH	1	
Administrative		Dinoplagne	Contractuel	C	Adjoint administratif principal 2ème classe	TC	Agent médiation grande saison	1	1
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Tourisme - OT	Contractuel droit privé				Apprentie	1	1